



ARRETE
Désignation d'un élu communautaire référent au sein du réseau « Elus pour agir »
N° A2024_05

Le Président de Communauté de Communes Beauce Loirétaine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le lancement d'un réseau d'élus référents transition économique et énergétique *Elus pour agir*,

Considérant que ce réseau est animé par l'ADEME,

Considérant que l'adhésion à ce réseau est gratuite et basée sur le volontariat,

Considérant que ce réseau a fait l'objet d'une présentation en Conseil Communautaire le 22 février 2024,

Considérant que Muriel BATAILLE s'est portée volontaire pour rejoindre ce réseau,

ARRETE

Article 1er : Madame Muriel BATAILLE, Maire de la commune de Tournois, élue communautaire est désignée comme référente de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine au sein du réseau *Elus pour agir*.

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressé à :

- Au représentant de l'Etat
- A l'intéressée

A SOUGY, le 26 février 2024

Le Président,
Thierry BRACQUEMONT

